



EAUX DE VIENNE / SIVEER

DOSSIER DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
POUR LA MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION
DU CAPTAGE DE LA FONTAINE DE MAILLE
SUR LA COMMUNE DE CHIRE-EN-MONTREUIL (86)

Pièce C : Personnes responsables de la production et de la distribution

ARTICLE 1 DE L'ARRETE DU 20 JUIIN 2007 (ALINEA 1)

Avril 2020 – TA 17 079 Lot1

*Rédaction : Girardeau Nadia
Validation : Girardeau Franck*



EXPLOITATION, GESTION, VALORISATION ET PROTECTION
DES RESSOURCES DU SOUS-SOL



EAUX DE VIENNE / SIVEER

Dossier de demande d'autorisation d'utiliser l'eau prélevée au captage de la **Fontaine de Maillé (Chiré-en-Montreuil, 86)** pour l'eau potable et de déclarations d'utilité publique pour la dérivation des eaux souterraines et la mise en place des périmètres de protection

PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION

L'exploitation des ouvrages et des réseaux d'eau, sur le territoire du comité local des Trois Vallées, est assurée par Eaux de Vienne – SIVEER (**tableau 1**) présidé par Monsieur Jean-Claude BOUTET.

MAÎTRE D'OUVRAGE	EAUX DE VIENNE - SIVEER
PRESIDENT	Monsieur Jean-Claude BOUTET
ADRESSE	55 rue de Bonneuil-Matours 86 000 POITIERS
Téléphone	05 49 61 16 90
Courriel	contact@eauxdevienne.fr

Tableau 1 : désignation du maître d'ouvrage

La gestion territoriale du comité local des Trois Vallées dépend du siège technique et financier d'Eaux de Vienne – SIVEER (**tableau 1**) et de l'agence et centre d'exploitation de la Villedieu-du-Clain (**tableau 2**).

AGENCE ET CENTRE D'EXPLOITATION	NEUVILLE-DE-POITOU
RESPONSABLE	Monsieur François VACOSSIN
ADRESSE	11, Rue de l'Outarde Canepetière 86 170 NEUVILLE-DE-POITOU
Téléphone	05 49 51 09 00
Courriel	neuville@eauxdevienne.fr

Tableau 2 : désignation de l'agence et du centre d'exploitation